Vol. XXXVIII Saint-Boniface, Manitoba 7 Juillet 1909. No. 35

ABONNEMENT
Canada ... $1.00 par année
Etats-Unis ... 1.50 "
Etranger (compris le port) ... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne ... 12 cents
Chaque insertion subséquente ... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240. elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre [du G]ouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto Ont

MON DEFAUT MIGNON

MONOLOGUE POUR FILLETTE

On dit qu'il faut être gentille.
C'est difficile, croyez-moi,
Lorsque l'on a, dans la famille,
Des sœurs plus petites que soi.
Il faut partager les tartines
Et les chocolats parfumés;
On ne veut offrir les pralines
Que dans des sachets entamés.
Pour le travail, c'est autre chose,
On exclut la petite sœur,
Je voudrais m'en plaindre et je n'ose,
Mais cela reste sur le cœur.

S'agit-il de fleurir la table,
Ou bien de placer les couverts,
Le croiriez-vous! c'est détestable,
Lizette met tout à l'envers.
Si je reçois une caresse,
Après un devoir réussi,
Mademoiselle a la finesse
De se faire choyer aussi.

En voyage, à la promenade,
Elle est toujours près de maman,
Cela me rend vraiment maussade:
Pour rire, je n'ai plus d'élan,
Comment voulez-vous que je fasse
Pour lui cacher mon déplaisir?
Mieux vaudrait le lui dire en face,
Car je ne puis plus y tenir.

Pourtant, je ne suis pas contente
Quand je lui parle sèchement,
Elle doit me trouver méchante
Et je le suis réellement.
C'est bien vilain d'être jalouse,
Ne serait-ce pas mon defaut?
Elle a sept ans et j'en ai douze,
Je dois céder, car il le faut.
Si je commençais tout à l'heure
De vaincre ma mauvaise humeur,
Je pourrais devenir meilleure.
Il est si doux d'aimer sa sœur.

MAC-LERY.

Chronique de la Province

ST-LÉON

Lundi, 21 juin, a eu lieu notre pèlerinage annuel à Notre Dame de Lourdes. Ce pèlerinage avait été organisé pour la première fois par le Rev M. Perquis en l'année 1898; depuis lors il a été chaque année de plus en plus nombreux.

La veille, le temps avait été lourd, et deux orages était venus successivement nous visiter dans le courant de la journée. Mais ce matin le jour se levait beau. Aussi le pèlerinage fut vite décidé et organisé. Vers 7h. et ½ les voitures groupées près de l'église de St. Léon se mettent en route, au son de la cloche et sous le décor des oriflammes. La voiture de M. Ovide B. Lafrenière, qui cette année conduit le Rév. Père Curé ouvre le cortège. D'autres qui attendaient la signal de la cloche rejoignent tour à tour les premières et bientôt c'est une suite de 30 à 40 voitures de pèlerins, de St Léon et de Somerset.

Arrivés en vue du Sanctuaire de Notre-Dame, les pèlerins mettent pied à terre et s'organisent en procession, croix et bannières en tête. Les cloches ont été mises en branle et bientôt les portes de l'église s'ouvrent. On voit s'avancer une autre procession majestueuse de religieux et de fidèles, qui précédée de la croix, des acolytes et d'un drapeau du Sacré-Cœur, viennent au devant des pèlerins, les recevoir et les saluer au chant des hymmes et des cantiques. Les deux processions se fondent en une seule et pénètrent ensemble dans l'édifice sacré.

Là une messe solennelle est célébrée à l'intention des pèlerins, et de ravisants cantiques font résonner les échos du sanctuaire. Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. L. de G. Bélanger, curé de Somerset, qui prit pour texte ces paroles de Notre Seigneur: *Quid existis in desertum videre?* et nous rappela que les miracles et les bienfaits de Marie n'étaient pas limitées à Lourdes de France, et que c'était bien avec raison qu'on venait avec confiance l'invoquer dans le lieu sanctifié qu' elle a fait surgir de terre et qu'elle a béni en notre Manitoba.

Vers 2h les Vèpres réunirent de nouveaux les pèlerins à l'église. Le Rév. Père Dom Benoit Supérieur de N. D. de Lourdes, quoiqu'un peu fatigué, voulut bien leur adresser encore quelques paroles qu'il tira toutes de son grand cœur. Puis le salut du S. Sacrement, un dernier cantique, une dernière prière, adressée à Marie avec ferveur par chacun, termina la réunion. Heureux et confiants en Marie, aux pieds de laquelle ils étaient venus déposer les vœux les plus intimes de leur âme, assurés d'avoir obtenu des grâces spéciales et la protection toute maternelle de la Vierge des prodiges, les pèlerins reprirent ensemble le chemin de leurs paroisses respectives, pendant que les cloches saluaient leur départ.

ST-JEAN-BAPSISTE, MAN.

Le 21 juin Melle Annette Plamondon et Mlle Louise Ritz se rendaient à l'Académie Ste Marie, Winnipeg, pour subir les examens de piano de l'Université pour les Grades "Junior" et "Primary".

Les examens pour l'admission au Collegiate ont eu lieu au couvent même cette année, les 23, 24 25 de ce mois. Seize élèves se sont présentées. Dans l'après midi du 25, l'année scolaire se terminait par la distribution solenelle des prix.

Liste des grands prix:

Médaille d'argent avec emblèmes dorés en relief, présentée par M. le curé J. C. St Amant, pour l'Institution religieuse, décernée à Mlle Alice Burke.

Médaille pour "Mathématiques" présentée par M. Nap Comeault, Sec-Trés, et décernée à Mlle Rose Anna Godard.

Médaille pour "Succès en Anglais" présentée par Mère Angélique de Marie, supre prov, et décernée à Mlle Amanda Dupuis

Médaille pour "Ecriture musculaire", présentée par un Ami de la maison et décernée à Mlle Hélène Comeault.

Médaille pour "Travaux à l'aiguille," présentée par Madame P. Renaud, et décerné à Mlle Annie May Pelland.

Prix de "catéchisme", présentés par M. le curé J. C. St. Amant, et décernés aux Demoiselles Evelyn Neidert, Emma Dupré, M. Jeanne Brunet, Dorothy Cavany.

Prix d'"Application" décerné à Mlle Flavie Baril.

Prix de "Musique" décernés aux Demoiselles Annette Plamondon, Alice Burke, Louise Ritz, Yvonne Renaud.

Prix d'"Analyse", décerné à Mlle A. Jutras.

Prix de "Ménage" décernés aux Demoiselles Angélina Jolicœur, et Maria Dionne.

UNE ÉLEVE

LA SALLE 30 JUIN

Vendredi dernier le 25 juin avait lieu à La Salle un grand Pique nique sous la direciton de M. le Curé Gendron; ce pique nique était au profit de l'Eglise M. O. Rochon avait été nommé président du Pique nique. Cette fête a été un vrai succès. Dans l'après midi, sur le terrain de M. Lagase, il y a eu partie de Base ball et course de petits garçons et de petites filles, femmes et hommes; aussi courses de chevaux. Les gagnants ont eu de beaux prix. Il y avait table de rafraîchissements, tous ont pris le souper sur l'herbe. Le soir il y avait soirée dramatique: "Félix Poutré" par les amateurs du Cercle de St Charles; la salle était comble; durant les entractes M.M. Daoust et Rochon ont bien voulu [illegible] quel-
A [illegible] ge

Le Manitoba

MERCREDI, 7 JUILLET 1909

La colonisation Française de l'Ouest

Nous avions prévenu la *Croix* que nous ne ferions pas de discussion prolongée avec elle. Ce n'est certes pas son article du 26 juin qui va changer notre détermination. De tout ce fatras, nous dégageons en effet chez le confrère l'idée nettement arrêtée de ne pas même examiner nos raisons. Il aime mieux mettre en doute nos intentions et nous traiter de *déloyal* et de *malhonnête*; suivant lui, nous avons commis un acte de *basse traitr se*, qu'il faut livrer à la *vindicte de la presse honnête du Canada*. Il paraît aussi que *notre conscience se serait fermée à jamais aux sentiments élevés qui l'animaient jadis*.

Excusez du peu! La charité de la *Croix* —feuille symbolique,— lui interdit les adjectifs qui manqueraient de suavité!

Chose étrange, nous n'avons pas la contrition, et nous avons passé une nuit solide après la la lecture de notre condamnation par ce tribunal si compétent et si autorisé!

Que la *Croix* veuille nous en croire, elle est plus ridicule que terrible. Et nous avons plus envie de sourire que de pleurer.

Le plus curieux de cet incident, c'est que la *Croix* est forcé quand même d'arriver à nos conclusions.

Le *Manitoba* disait:

"Ce que nous avons demandé, ce que nous avons uniquement demandé, c'est que le Canadien-Français décidé ou forcé de quitter la province-mère songeât à nous avant de s'expatrier."

La *Croix* prend la même attitude que nous dans ces lignes:

"Le *Manitoba*, le *Courrier de l'Ouest* et M. l'abbé Bérubé nous rétorquent d'un air concluant: Mais enfin, n'est-il pas mieux d'attirer nos compatriotes dans l'Ouest que de les laisser s'expatrier aux Etats-Unis?

Assurement c'est mieux."

Voilà que nous sommes d'accord sur le point important. Mais nous ignorons si la *Croix* s'en doute!

• • •

Pour donner une idée des procédés de ce journal, qui qualifie de *déloyauté* ceux qui refusent d'accepter son pontificat discutable, pédant et chancelant, nous citons encore cette phrase:

"A le lire (*Le Manitoba*) on serait porté à croire que nous sommes devenus, en conseillant à nos compatriotes de rester autour de leurs foyers paternels l'adversaire des progrès religieux et nationaux auxquels doivent légitimement tendre nos coreligionnaires de là-bas."

Or voici en quels termes précis nous nous étions exprimé, dans l'article même auquel la *Croix* prétend répondre:

"Quand avons-nous prêché l'exode en masse des paroisses bas-canadiennes à notre bénéfice? Quand avons-nous seulement procédé par comparaison entre les avantages d'ici et les avantages de là-bas? N'avons-nous pas au contraire invariablement proclamé que l'habitant Canadien qui possède sa terre et qui en tire paisiblement sa vie ne saurait mieux faire que de rester chez lui, près de son vieux Saint-Laurent, à l'ombre de son clocher paroissial, dans l'atmosphère bénie de sa famille, de ses amis d'enfance, de ses plus patriotiques affections et de ses plus chers souvenirs."

Quand on est assez droit d'intentions, assez gentilhomme ou assez intelligent pour se servir des textes comme le fait ici la *Croix*, il sied bien en vérité de lancer des tuiles aux autres!

C'est tout ce que nous jugeons à propos de dire. Car nous sommes trop occupé pour gaspiller notre temps à la besogne stérile que serait une polémique avec la *Croix*. Qu'il soit bien entendu cependant que quand nous voudrons travailler à la colonisation française et catholique de l'Ouest, nous n'irons pas au préalable en demander permission aux rédacteurs de la *Croix*. Nous sommes peut-être terriblement émancipé, mais nous sommes comme ça, que voulez-vous?

Statistiques de la province ecclesiastique de St. Boniface

Voici les statistiques religieuses officielles, fournies par Nos Seigneurs les Evêques, des trois diocèses de la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

DIOCESE DE SAINT-BONIFACE.

Population catholique de langue française	33 786
Population catholique de langue anglaise	11 181
Population catholique de langue allemande	10 789
Population catholique de langue polonaise	13 195
Population catholique de langue indienne	3 882
Population catholique d'autres langue	5 240
Total	78 073
Population de langue ruthène environ	45 000
Grand total	123 073

DIOCESE DE SAINT-ALBERT

Population catholique de langue française	17 370
Population catholique de langue anglaise	14 290
Population catholique de langue allemande	3 170
Population catholique de langue ruthène, polanaise, hongroise	12 780
Population catholique de langue indienne	4 490
Total	52 100

DIOCESE DE PRINCE-ALBERT

Population catholique de langue allemande	12 000
Population catholique de langue française	10 000
Population catholique de langue anglaise	5 000
Population catholique de langue ruthène	12 000
Population catholique de langue indienne	5 000
Total	44 000

(*Les Cloches de Saint Boniface*)

Congres Anti maconnique de France

On nous écrit de Paris:

L'Association anti-maçonnique de France qui date de 1904 a tenu, à Paris, son premier Congrès les 8 et 9 juin, sous la présidence de l'amiral comte de Cuverville, sénateur, assisté de nombreux membres honoraires et effectifs, parmi lesquels MM. de Gailhard-Bancel, député, comte de LasCases, sénateur, de Ludre, de Ramel, A Reille, députés. Le président honoraire de l'Association est M. le Sénateur de Marcère, ancien ministre. Parmi les membres effectifs, figurent des illustrations catholiques: le sénateur de La Haye, le Père Coubé, orateur hors ligne, les généraux Allard, Roget, Gonse, G. de Lestapis, Ramotowski et de Taradel, les colonels Bourgeois, Escadier, le commandant Fraville, le viconte d'Arjuzon, Gabriel Soulacroix, P. Fesch, P. Nourrisson, Maignen, Testevin, de Nouvel, avocats et publicistes. La journée du 8 a débuté, le matin, par une messe d'ouverture du Congrès, que Mgr Odelin, vicaire-général de Paris, directeur des œuvres diocésaines, a célébrée en la chapelle de l'Association de la Jeunesse Catholique, rue des Pères. Après la messe, en la salle de la jeunesse catholique, réunion de famille du Comité directeur de l'association (M.M. de Cuverville, de Ramel, J. de la Houghe, trésorier, Alpy, conseiller Municipal de Paris et J. Tourmentin, secrétaire)

L'après midi, à 3 h. a eu lieu la séance générale pour tous les membres du Congrès. Objets à l'ordre du jour: "La *Maçonnerie et l'Anti-Maçonnerie*" dans les pays étrangers; rapports des correspondants de l'Association. La discussion de ces rapports intéressants, nombreux, importants, a donné lieu à une série de vœux pratiques.

Le soir, dans la salle de théatre de *l'Athénée St. Germain*, une Séance maçonnico-artistique, avec le Concours de l'*Accord social*, société chrétienne de Paris, a été consacrée à la reconstitution de cérémonies mystérieuses du rituel maçonnique: "Réception de Maître Maçon", au XVIIIe siècle; un "mariage maçonnique" contemporain, au Gr, Orient de Paris. Cette séance s'est clôturée par un Concert.

• • •

Le 9 juin, au matin, dans la salle de la *Jeunesse Catholique*, s'est tenue la seconde séance générale de Travail des adhérents du congrès. Objets à l'ordre du jour: L'œuvre de l'Association antimaçonnique de France, au cours des 12 ans écoulés; organisation actuelle pour la lutte en France, contre la Maçonnerie (Rapports des Correspondants.) La discussion de ces rapports a donné également lieu à une série de vœux pratiques

L'après midi, 4 h. à la salle de l'*Athénée St. Germain*, a eu lieu l'Assemplée générale de clôture le "clou" du Congrès, sous la présidence effective de S. G. Mgr Amette, archevêque de Paris. M. de Cuverville a prononcé une allocution, suivie du Compte rendu financier de l'Association, (baron J. de la Houghe) et du rapport annuel, ainsi que du compte rendu du Congrès par J. Tourmentin.

M. Brifaut, de Belgique, avocat, a prononcé un vibrant discours de salut au congrès, au nom des Catholiques Bedges. M. Bazire, l'éloquent orateur français, a aussi pris la parole. Enfin, et ce ne fut par le moindre événement du Congrès, l'archevêque de Paris a parlé, d'une façon épiscopalement magistrale, pour la conclusion du Congrès.

Le Soir a eu lieu le banquet final par souscription.

VERA LUX

Lafontaine, Bourassa

La Fontaine, que la presse lauriériste représente comme un homme à compromis, pour le rapetisser à la mesure de certains politiciens d'aujourd'hui, fut seize ans dans l'opposition et quatre ans au pouvoir. Il descendit volontairement du pouvoir à l'âge de 44 ans plutôt que de céder sur une question de principe. Loin d'accepter l'Union comme le disent les flagorneurs de sir Wilfrid Laurier, son premier acte comme député, au début du nouveau régime, fut de violer la loi. M. Bourassa a rappelé ces faits en termes inoubliables. Nous le remercions d'avoir accepté l'invitation de porter la parole à la cérémonie de vendredi matin: lui seul pouvait empêcher l'hommage qu'on voulait rendre à la mémoire du grand Lafontaine de tourner à l'outrage par la faute de quelques arrivistes.

Le Nationaliste.

M. Joseph Bernier

Monsieur Jos. Bernier est de retour depuis samedi, après une absence de plus de trois mois en Europe.

Le député de Saint Boniface a visité la France, la Belgique et l'Italie; au retour il s'est arrêté quelques jours à Londres. Il est enchanté de son voyage, mais il a été heureux de se retrouver dans son pays.

Chronique de la Province

MARIAPOLIS

Cette importante paroisse canadienne français—dont le nom est dû à son fondateur le R. M. Th. Campeau, aujourd'hui curé de St Eustache— a célébré, le 30 juin, la bénédiction de la pierre angulaire de sa nouvelle église et la fête nationale de St. Jean-Baptiste. C'est Mgr. Dugas, vicaire général, qui a procédé à la bénédiction de cette pierre portant le millésime de 1908, époque des fondations en pierre, sur lesquelles va s'élever l'édifice religieux grâce à l'initiative du vaillant curé actuel le R. M. Rousseau, assisté d'un Comité paroissial, composé de M.M. Alfred Choquette, Callixte Landry. Carbonneau, Généreux et J. Nick (un belge). L'église avec clocher aura près de 100 pieds de long sur 42 de large et sera en style romain. On estime qu'elle coûtera plus de $10.000.

• • •

Avant la bénédiction, à laquelle assistaient les RR. MM. Bélanger, Jubinville et Heynen respectivement curés de Somerset, St-Félix et Bruxelles, et le R. Dom Charles Deutschler, curé de St-Alphonse, le R. M. Heynen a célébré à 10 heures et demie, une grand'messe chantée en la vieille église provisoire, où les fidèles et les invités se sont rendus —notamment les paroissiens de St-Alphonse et Bruxelles, avec la Fanfare paroissiale de Bruxelles, l'*Union* (Dir. M, Adolphe François). Elle a joué plusieurs morceaux de musique religieuse couronnés par l'exécution du chant national: *O Canada*. A la fin de la messe, Mgr. Dugas a prononcé dans l'église, une allocution sortie du cœur; c'est le cœur qui rend éloquent. Le prélat s'est inspiré d'un verset biblique tiré du livre de Samuel rappelant comment Saül demanda la demeure du 'Voyant" en Israël: *Indica me ubi est domus videntis*, et comment Saül fut oint de l'huile sainte et sacré premier roi d'Israël La "maison du Voyant", c'est l'église, gardienne de la Foi, de la Patrie, et des foyers. Si les Canadiens-français savent rester fidèles à l'Eglise ils sauront défendre leur "Religion leur langue et leurs droits", comme le porte la belle devise de l'Association nationale de St Jean-Baptiste. Tel fut le thème religieux et patriotique de cette touchante allocution Mgr Dugas a insisté sur l'alliance intime de la Religion et de la Patrie, sur le salut du Foyer et de l'Ecole populaire qui ne peuvent prospérer qu'à l'ombre du clocher. L'orateur, après avoir raconté l'histoire de l'Association de St-Jean Baptiste, a rappelé celle des Macchabées combattant unis, *pro aris et focis*, sous l'œil de Dieu; il a signalé la nécessité, aujourd'hui plus vitale que jamais, de l'organisation, de l'union, pour la conservation de l'autel et du Foyer, dont les fondateurs furent les fiers pionniers, de la civilisation chrétienne en Canada, les Champlain, les Laval, les Provencher, les Taché, les missionnaires, les curés et les paysans. De nos jours, on peut surtout dire que la maison de Dieu est la "maison du Voyant", la vraie forteresse de la liberté et de la civilisation chrétiennes. Mgr Dugas a prémuni les Canadiens français contre les efforts des 'Emancipés", qui cherchent à séparer la nation canadienne de ses prêtres et de son Eglise pour la soumettre au joug odieux sous lequel gémit aujourd'hui la vieille mère patrie. Nous regrettons faute d'espace de devoir nous borner à cette analyse écourtée. La population s'est rendue processionnellement croix en tête, avec le clergé et la fanfare, jouant ses meilleurs morceaux, jusqu'au site de la nouvelle église, où M. J. Nick, au nom de Mariapolis et du Comité paroissial, présidé par le R. M. Rousseau, a présenté à Mgr. Dugas, revêtu de ses ornement épiscopaux, une belle adresse. Mgr a bien voulu répondre par une allocution aussi heureusement inspirée que la première. Il a félicité les habitants de leur générosité, dont la nouvelle église sera le monument. L'acte de foi par excellence, acte de foi d'où retombent les bénédictions du Ciel et de la terre. L'Eglise est bâtie sur une pierre angulaire, vivante, éternelle, qui est le Christ. Et le Christ aime les Francs qui lui sont fidèles. Que ceux qui seraient tentés de renier leur Foi religieuse et en même temps leur Patrie, regardent donc l'église, qu'ils se souviennent de leurs pères! Qu'ils songent à leurs enfants. Et ils resteront fidèles à ce *Credo* de pierre, symbole du *Credo* chrétien tont entier.

La bénédiction de la pierre angulaire ayant eu lieu conformément au beau rite catholique, Mgr a maçonné dans le creux de cette pierre une boîte contenant les documents commémoratifs de la fondation et des pièces de monnaie contemporaine. Mgr. Dugas a tenu à donner, le premier, l'exemple des coups de marteau que les paroissiens sont venus successivement donner sur cette pierre, en déposant leur offrande La quête et les contributions ont produit plus de 50 dollars.

Ainsi s'est terminée au milieu d'un grand recueillement la partie religieuse de cette belle fête, à laquelle la Fanfare a prêté un concours très dévoué.

• • •

Vers une heure les habitants et un grand nombre de familles venues des environs ont pris part, sur un terrain bien aménagé, orné du drapeau du Carillon Sacré Cœur, à un pique-nique populaire admirablement organisé par le comité des dames catholiques de Mariapolis. Ce piquenique était présidé par Mgr. Dugas, entouré du clergé et des membres du Comité paroissial. C'est Mgr qui a bien voulu bénir les tables, magnifiquement servies. La Fanfare de Bruxelles s'est distinguée par l'exécution des plus entraînants morceaux de son répertoire.

A l'issue du dîner, avec l'autorisation de Mgr. Dugas, M. L. Hacault, vice président du *Cercle Catholique* de Bruxelles a pris la parole pour insister en faveur de la création à Mariapolis d'une Association de St-Jean Baptiste. Il a signalé la fédération nationale de toutes les Associations catholique, canadiennes et acadiennes, qui vient de se conclure à Montréal. Il a raconté l'admirable manifestation du 24 juin, à Montréal, à laquelle plus de 200.000 Canadiens se sont associés. Il a terminé, en mettant à son tour les Canadiens, qu'il venait saluer fraternellement au nom des Catholiques belges de Bruxelles en garde contre les dangers dont leur foi et leur nationalité et leurs droits les plus sacrés sont menacés. Une résolution tendant à créer une Association de St-Jean-Baptiste a été adoptée d'enthousiasme.

Des jeux divers, ont occupé le reste de la journée, terminée par un joyeux souper auquel Mgr Dugas a tenu à assister, ainsi que le clergé et le comité. Les habitants de Mariapolis et des localités avoisinantes garderont le meilleur souvenir de cette fête, à laquelle assistaient des membres du Conseil municipal de Lorne, notamment M. Auguste De Pape, de Bruxelles, Canadien François, M. Dollard Thérien de St-Alphonse.

L'entrain le plus cordial a été la note dominante de cette belle fête religieuse et patriotique, favorisée par un temps splendide.

J. B. VIDI.

La langue Francaise

M. Carnegie, le millionnaire américain, déclarait récemment à Paris qu'il donnerait volontiers des millions pour posséder la maîtrise de la langue française.

Nous parions que M. Sifton ne donnerait pas cinq cents pour la même fin!



Chez Nous ET Autour de Nous

—L'exposition s'ouvrira le 10 du courant. Tout fait prévoir un grand succès.

—M. Alphonse Lemay est à construire une jolie maison sur la rue Dumoulin.

—N'oublions pas de visiter le pavillon des Dames Patronnesses de l'Hôpital sur les terrains de l'Exposition.

—La cause en diffamation de caractère de M.Balcan contre M. H.Robert, de St. Pierre, a été renvoyée au prochaines assises.

—M. Paulin Bleau, le fils de M le maire Bleau s'est fait blesser assez assez sérieusement hier, dans un accident de voiture.

—On demande une bonne servante s'adresser immédiatement au N. 339 William Ave. Gages de $20 à 25 par mois, J. B. Lauzon.

—Assemblée de la Société St. Jean-Baptiste dimanche prochain à l'Hôtel de Ville à 1.30 heure, p. m., pour l'élection des officiers.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité : épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—M. Jacques Bertrand, fils de M. Théo. Bertrand est parti vendredi pour Sioux City, où il sera pendant une quinzaine, l'hôte de M. l'Abbé Daignault.

—Les Américains de Winnipeg ont célébré la fête nationale samedi dernier à Tuxedo Park. Les Américains sont nombreux ici et ont généralement un excellent esprit.

—On a inauguré hier soir le nouveau steamer Winnitoba. L'hon. M. Roblin et Son Honle maire de Saint-Boniface, M. J. A. F. Bleau était présents et ont fait des discours.

—On compte déjà plusieurs noyades dans la rivière Rouge et dans l'Assiniboine, depuis quelques semaines. La dernière victime est Curtis Hays, un jeune homme qui se baignait samedi dans l'Assiniboine, juste en face du Tuxedo Park.

—Encore une fois, que ceux qui iront à l'Exposition se rendent jusqu'au Restaurant des Dames Patronesses de l'Hôpital' Ces dames font une œuvre qui demande un devouement admirable, et il convient de reconnaitre et d'apprécier ce dévouement.

—Quelques-uns de nos clients on trouvé que nos chaussures pouvaient être meilleures. Pour nous rendre à leurs désirs et les contenter pleinement, nous avons changé de manufacture. Nous avons reçu un envoi de 1000 paires de chaussures, qualité insurpassable, et nous pouvons les donner 25% meilleur marché parce que nous les obtenons directement de la manufacture.

N'oubliez pas de venir faire votre choix. La MAISON-BLANCHE

—Perdu lundi soir, une jeune chienne, setter, tête tacheté noir et brun (black and tan); corps blanc, tacheté légèrement de noir. Age 6 ou 7 mois. La personne qui la retrouvera pourra en prendre soin temporairement et prévenir au numéro 230 Smith St. Winipeg. Tel, Main 8810, Récompense offerte.

—L'Union Metisse St. Joseph de Ste Anne des Chênes célèbrera sa fête Nationale le 8 juillet sur le lot 52 près de la station. Programme : Messe à 10 heures. Pique nique et table de rafraichissements, course de chevaux et course d'hommes et enfants et une partie de Base Ball qui sera bien intéressante et autres jeux. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Joseph Grouette
Sec-Trésorier

Rumeur de changements au Grand-Tronc-Pacifique

Le retour à Montréal de M. F. W. Morse dont la démission comme vice-président de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique il y a quelques mois causa beaucoup de commentaires donne lieu à de nouvelles rumeurs. M. Charles H. Hays, président actuel du Grand-Tronc-Pacifique est parait-t-il parti en ce moment pour Londres où il a l'intention de remettre sa démission entre les mains des directeurs de la compagnie. Dans ces conditions, M. Morse serait parait-il appelé à devenir son successeur à la tête de la compagnie.

Rien d'officiel n'a pu être obtenu à ce sujet, naturellement, mais les rumeurs qui circulent semble avoir un certain fondement.

L'aviatio[illegible]rance

Paris, 5.— M. [illegible]eutsh vient de donner un[illegible]e de $100,000 et une allocation annuelle de $3.000 à l'université de Paris pour la fondation d'un institut Aérotechnique pour faciliter et concentrer les recherches techniques ayant pour but le perfectionnement des appareils de locomotion aérienne.

De son côté M. Basile Takaroff un grec richissime fixé à Paris, vient de donner une somme de $140 000 pour fonder une chaire d'aviation à la faculté des sciences.

Takaroff est un des associés de la maison anglaise Wickers-Maxim Company. Il a récemment fait don à la Grèce d'un hôtel pour sa légation à Paris, et son intention est de faire la même chose dans chaque capitale de l'Europe.

MENUS PROPOS

Au ministère de la guerre.

—C'est un congé que vous désirez ?

—Oui, monsieur, le directeur, je voudrais conduire ma femme à la Haye dans l'espoir d'avoir la paix dans mon intérieur.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Lorette Ouest No. 220 une institutrice avec un diplôme de deuxième ou troisieme classe, pouvant enseigner le français et l'Anglais. Ecole devant ouvrir le 1 sept. Pour plus amples renseignements s'adresser, en spécifiant prix demandé, à

ALFRED COURNOYER
Secretaire Trésorier
Lorette Man.

A VENDRE

HOMME OU FEMME.—Mon certificat de terrain gratuit comme vétéran de l'année sud-africaine, émané par le département de l'Intérieur, Ottawa ; bon pour 320 âcres de n'importe quel terrain ouvert dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba. N'importe quelle personne âgée de plus de 18 ans, homme ou femme, peu acquérir ce terrain avec ce certificat. Vente immédiate à $800. Ecrivez ou télégraphiez. L. E. Telfoed, 131 Shuter Street Toronto, Ont.

Bien à vous,
HEALY & CO.

A VENDRE

LA CHANCE DE VOTRE VIE

Une belle ferme améliorée, près de St. Pierre, seulement 35 milles de Winnipeg, à quinze minutes de marche de la banque, l hotel, les magasins, l'église et les écoles. Une des plus jolies campagnes françaises du Manitoba, 170 âcres en culture, cloturés, bonnes décharges, bonne grainerie, hangar à voitures, terre de première qualité, prête à casser, très bonne pour culture mixte. Contient à peu près 312 âcres (Taxes entierement payées). Une petite hypothèque de $1200 payable $25 par année Acceptera $2 l'âcre comptant, le reste payable en 10 ans, ou la récolte pourrait faire un paiement partiel. Prix, $26 l'âcre. Une propriété à Winnipeg pourrait être acceptée en paiement partiel. Aucune offre raisonnable ne sera rejetée Addressez-vous au propriétaire ou téléphonez 3300 Main et 5117 Main.

JOHN COWARD,
512 rue Spence, Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA

MON COUSIN GUY

(Suite.)

—Va vite, ma chérie, répéta-t-elle. Et surtout, sois bien calme pour ne pas agiter ton père... n'est-ce pas petite?

Elle se pencha et mit un baiser tendre sur le visage bouleversé de l'enfant, dont elle devinait l'émotion. Haletante, Arlette franchit les marches de l'escalier menant chez le docteur. Elle ouvrit la porte et doucement, la voix presque brisée, elle dit :

—Père, c'est moi!

Puis, lentement, elle courut à lui et se laissa glisser à genoux pour mieux appuyer sa tête sur la chère poitrine, pour recevoir des baisers pareils à ceux qu'elle connait toute palpitante de tendresse, pour entendre la voix, inentendue depuis des mois lui murmurer:

—Ma toute petite, ma bien-aimée, mon tout... Regarde-moi, Arlette, pour que je retrouve les yeux de mon enfant... Enfin!!

Elle releva la tête... et, à temps, elle arrêta un cri. On l'avait bien avertie que son père était changé, mais on ne lui avait pas dit assez... Oh! ces cheveux tout blancs! Cette figure pâle et creusée, cet air de fatigue sans nom!... Et puis ce souffle entrecoupé qui soulevait sa poitrine!...

Rassemblant tout son courage, elle étouffa les sanglots qui lui montaient à la gorge se souvenant qu'il fallait à tout prix éviter à son père les émotions violentes. Lui la gardait serrée contre lui, broyé par la joie poignante qu'il éprouvait à la retrouver.

—Ma toute petite, répéta-t-il encore très bas, mon unique bien.

Avec une passion désespérée, elle murmura :

—Père je vous adore!... Oh! pourquoi m'avez-vous si longtemps laissée loin de vous?

—Parce qu'il le fallait, ma bien-aimée... Je ne voulais pas risquer de te voir tomber malade...

—Et pendant ce temps, vous vous épuisiez pour les autres... Si j'avais été près de vous, je vous aurais empêché de donner ainsi toutes vos forces, et aujourd'hui, vous ne seriez pas malade vous-même!

—Je vais aller mieux bientôt, mon Arlette fit-il doucement, avec un étrange sourire qui se perdit dans l'ombre du crépuscule... Je ne souffrirai plus longtemps...

A peine elle entendit ses paroles, tant une épouvante l'envahissait, comme devant l'approche d'un inévitable malheur, tandis qu'elle considérait avidement le visage ravagé de son père. Avec une angoisse torturante, elle essayait de se persuader qu'il ne tarderait pas à se remettre; mais pareille à un glas une pensée bourdonnait dans son cœur.

—Il est très malade. Est-ce que jamais il pourra redevenir comme autrefois?

Et, dans un irrésistible cri de douleur, elle murmura :

—Oh! père, pourquoi suis-je partie?... Pourquoi vous ai-je laissé?...

—Ne regrette jamais d'être partie... Tu entends, ma bien-aimée?... Ne regrette rien... J'ai désiré qu'il en soit ainsi... et tout est bien... tout sera bien par la grâce de Dieu, que tu pries avec tant de foi...

Il s'interrompit un peu; puis, avec un faible sourire, s'arrêtant de caresser les cheveux de l'enfant, il dit:

Nous ne nous occupons que de moi... et pourtant j'ai bien grand désir d'entendre ma petite fille me parler de son voyage, de ceux qui l'ont reçue et gâtée, à commencer par son cousin Guy, son grand ami... N'est-il pas vrai, chérie?

Elle eut un sourd frémissement au nom de Guy, et, dans son souvenir, il se dressa brusquement, le regard arrêté sur elle avec l'expression qu'elle aimait tant...

—Oh! oui, père... Il a été un vrai ami pour moi...

Elle s'interrompit. La porte s'entr'ouvrit devant la lourde forme de Blanche, qui déclarait :

—Maman te fait dire, Arlette, de venir reconnaitre tes bagages... Elle demande mon père, si vous avez besoin de quelque chose.

—J'ai besoin seulement d'écouter les récits de ma petite voyageuse et de la garder à mes côtés, pour être bien certain qu'elle est vraiment de retour, dit-il avec son mélancolique sourire. Va vite, Arlette, faire ce que ta mère désire, et reviens-moi.

Oh! oui, qu'elle revint vite!... Depuis des semaines, et encore des semaines, n'était-il pas privé d'elle? Et maintenant, comme un affamé, il ne pouvait se rassasier de la contempler dans son jeune éclat, de rencontrer ses yeux pleins de tendresse, de recevoir la caresse de sa voix...

...Pour lui obéir, elle était montée dans sa chambre, froide et sombre sous la mourante clarté de cette fin de jour, où rien ne marquait que sa présence fût attendue,—sauf l'ordre méticuleux qui y régnait. Et elle eut la vision fugitive de sa chambre de Paris telle qu'elle l'avait entrevue le soir de son arrivée, doucement éclairée par la lueur rose de la lampe, sentant bon les violettes...

Oh! les violettes! Celles que Guy lui avait données la veille étaient mortes maintenant, toutes flétries... Et lui, son grand ami, était loin d'elle, tellement loin qu'il lui sembla soudain que jamais plus ils ne pourraient se retrouver... Alors une immense sensation d'isolement s'abattit sur elle, l'ébranlant de sanglots contenus, tandis que, les mains serrées en un geste d'appel, elle murmurait :

—Oh! Guy, ne m'abandonne pas! Il est si malade, et je suis si malheureuse!

XI

On eût bien étonné Guy de Pazanne en lui annonçant, quelques semaines plus tôt, que le départ de la petite Arlette Morgane jetterait dans sa vie un vide pareil à celui qu'il éprouvait. Tout d'abord, irrité contre lui-même de cette impression inattendue, il avait prétendu nier l'évidence. Mais au bout de quelques jours, il lui avait bien fallu reconnaître que ces visites quotidiennes chez sa sœur lui semblaient dépouillées de leur charme, maintenant que son [illegible] n'y était plus accueilli par un sourire et un regard dont le souvenir était devenu pour lui une sorte de hantise.

Comment donc s'était-elle ainsi emparée de lui, le [illegible] sceptique et blasé, [illegible], soigneux toujours d'échapper en [illegible]?... Qu'avait-elle fait pour lui laisser cette irrésistible soif d'entendre parler d'elle?... Comment de loin, le gardait-elle ainsi, lui emplissant l'âme d'une tendresse mystérieuse et émue pour elle, d'un désir de la protéger, en ce moment surtout où il la savait attristée et inquiète? L'avait-elle donc grisé par le seul parfum de sa fraîche jeunesse?... Jamais, non plus, il n'aurait imaginé qu'il pût attendre avec cette anxiété, presque douloureuse, les nouvelles que Mme Chausey et ses filles recevaient d'elle, avec cette peur d'apprendre que le coup redouté l'avait frappée dans son père.

Et voici que, depuis plus d'une semaine, elle n'avait pas écrit, ne répondant même pas aux lettres que lui adressait Mme Chausey, tourmentée de son silence. Guy, jetant un regard sur le calendrier posé sur son bureau, compta les jours... Il y en avait douze qu'il ne savait plus rien d'elle. Qu'arrivait-il?... Etait-elle souffrante à son tour?... Ou bien Mme Morgane avait-elle jugé à propos d'interrompre la correspondance de sa belle fille avec la famille qu'elle avait à Paris? Vraiment, Guy ne savait plus qu'imaginer...

Enfin peut-être, ce jour-là même, Mme Chausey avait-elle reçu une lettre... Trois heures!... Il avait quelque chance de trouver encore sa sœur chez elle.

Mais quand il atteignit le seuil de l'hôtel et demanda si elle recevait, il apprit qu'elle était au palais de glace, avec Madeleine, et avait recommandé qu'on l'en avertit s'il venait.

Au palais de glace! Quels joyeux après midi il avait passés là avec Arlette! et, en y entrant pour chercher sa sœur, il eut soudain, vivante dans son souvenir, l'image de l'enfant rieuse, si jolie, campée sur ses patins, sa silhouette fine découpée par le costume sombre d'hiver. Le décor était resté le même; les couples élégants glissaient sur la glace à reflets bleus, mais Guy ne les regarda pas; il aimait mieux revoir dans sa pensée les yeux, le sourire ravis de la petite Arlette quand il l'entraînait sur la glace, si légère qu'il ne sentait même pas l'effleurement de son corps léger. Quelle joie de vivre s'échappait alors de tout son être jeune! ..

—Tiens! Pazanne... tu ne patines pas?

—Non, pas aujourd'hui.

Il serra distraitement la main amie tendue vers lui.

—Tu viens en spectateur? Eh bien, tu ne t'ennuiras pas... Il y a là une poignée de jolies femmes, à commencer par Mlle d'Estève... Tu n'es donc plus au rang de ses adorateurs? .. Pazanne mon vieux, tu deviens inconstant...

Il eut un haussement d'épaules et demanda :

—As-tu vu ma sœur?

(A suivre)

Chronique de la Province

Suite de la 1ère page

ques chansons. Il y avait beaucoup de visiteurs des paroisses environnantes. Nous avons remarqué aussi M et Mde F. D. Pambrun, de St Boniface.

Les recettes ont rapporté la jolie somme de $158.80. Le mérite en revient aux organisateurs et à M. Le Curé. Merci à tout le monde.

O. Rochon

VEINARDS !

On lit dans "L'Eclair," de Paris : "M. Fallières ne se contente pas de gracier les condamnés à mort : il daigne s'occuper de réduire des peines relativement très légères.

"Deux rédacteurs de la République de l'Oise avaient injurié et diffamé Mgr Douais, évêque de Beauvais : ils avaient été condamnés par le tribunal de cette ville aux peines légères de 30 fr. et 100 fr. d'amende.

"Ces deux messieues se sont empressés de se plaindre de la dureté des juges de Beauvais au président de la République, et M. Fallières, trouvant l'amende exagérée, en a réduit le chiffre à 16 francs.

"Voilà nos sous-Homais de province avertis! Pour la modique somme de 16 francs, ils peuvent injurier et diffamer les évêques de France à leur fantaisie."

En Suisse

La Suisse va devenir un immense caravansérail.

En 1880, il y avait sur le territoire de la Confédération helvétique 1,002 hôtels contenant 58,137 lits. En 1905, le nombre des hôtels était de 1924 et le nombre des lits de 124.068 Pendant cette période, le chiffre total des capitaux engagés dans cette industrie s'est élevé de 324,500,000, à 777,500,000 francs.

Le nombre des employés est en moyenne de 17 par hôtel ; 38 °/ₒ d'entre eux sont des étrangers, les autres sont de nationalité suisse.

AVIS AU PUBLIC

Nous sommes heureux de faire remarquer une vente spéciale à l'occasion de l'exposition créée dans le but de nous faire connaitre des visiteurs étrangers. Nous offrons une série de bargains incroyables. Les clients attitrés de la MAISON BLANCHE feraient bien de nous amener leurs amis et de nous les présenter. Nous serons à l'entière disposition de tous et ils pourront se considérer comme chez eux à la MAISON BLANCHE. Le magasin sera ouvert tous les soirs de la semaine prochaine jusqu'à 10 heures.

Ranime par l'electricite

Worcester, Massachusetts, 3— Un boulanger de cette ville, nommé Joseph Rémillard, après avoir été déclaré mort, a été ressuscité par l'électricité.

Terrassé par la chaleur, Rémillard était tombé sans connaissance. Le médecin appelé déclara qu'il était dans un état critique, fit couvrir le corps de glace et le fit transporter à l'hôpital.

Il était à l'hopital depuis dix minutes lorsque les médecins le déclarèrent mort. On allait emporter le corps à la morgue lorsqu'un médecin eut l'idée de faire intervenir l'électricité. A la surprise générale, sous l'action du courant on vit le prétendu mort tressaillir, ouvrir les yeux et enfin reprendre connaissance.

Deux heures plus tard, Remilliard était presque conplètement rétabli

Il l'a échappé belle.

Vente de Chaussures

M. Réné Chevrier, de la maison Chevrier et Cie., offre au public, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, une grande vente de chaussures dont vous serez très satisfaits. M. Chevrier a des marchandises nouvelles qu'il vous offrira dans la grande vente qui commencera le 18 juin et qui se terminera le 18 juillet.

Chaussures de toutes grandeurs pour Dames

Souliers lacés, en Dongola, valant $1.40 pour	$ 75
Souliers lacés, en Dongola, valant $1.85 pour	1 35
Souliers lacés, en cuir jaune, valant $2.50 pour	1 95
Souliers lacés, en "Cuir Patent," bien élégants, valant $3 50 et $4, pour	2 85
Souliers, "1 strap," valant $1.65 pour	1 15
Souliers, "2 straps," valant $1.75 pour	1 25
Souliers, "3 straps," valant $1.85 pour	1 45
Souliers, "4 straps," valant $1.90 pour	1 55
Souliers en Cuir Patent, "4 straps," valant $2 25 pour	1 65
Souliers en Canevas blanc, valant $2.00 pour	1 35
Souliers en Canevas blanc, talon français, valant $2.50 pour	1 75
Souliers de travail, en Grain, valant $1.40 pour	1 00
Chaussures de travail en Grain, valant $1 50 pour	1 00
Chaussures de travail, en bon kid, valant $1.90 pour	1 55
Chaussures de travail, en Dony kid, valant $2 00 pour	1 65
Chaussures en Dony kid, valant $2 pour	1 65
Chaussures en Dony kid, valant $2.15 pour	1 95
Chaussures en Cuir Patent, valant $3.50 pour	2 65
Chaussures en cuir rouge, valant $4.00 pour	3 15
Chaussures en cuir jaune, valant $4.00 pour	3 15
Chaussures "Fancy," en cuir jaune, valant $5.00 pour	3 85

Nous avons aussi des tables remplies de chaussures de différents points, valant de $3 à $5 que nous vendons	2 65

Chaussures pour Hommes

Souliers bas, valant $2.25 pour	1 65
Souliers bas, semelles cousues à la main, valant $2.25 pour	1 65
Souliers bas, en Cuir Patent, valant $5, pour	3 95
Souliers bas en Cuir Patent, "1 strap," valant $5.00 pour	3 95
Sonlers bas, en cuir rouge, valant $5.00 pour	3 95
Souliers bas, en cuir jaune, valant $5.00 pour	3 95
Souliers bas, en cuir jaune, valant $4.50 pour	3 65

Nous avons aussi des échantillons de souliers de toutes grandeurs que nous vendons 20% plus bas que le prix coûtant.

Souliers en Canevas blanc, valant $2.25 pour	1 65
Bottines en Canevas blanc, valant $2.50 pour	1 75

Aussi des souliers et bottines en Canevas gris, qui seront vendus à grande réduction.

Chaussures pour Garçons

Ces chaussures se vendront $1.15, $1.20, $1.25, $1.35, $1.40, $1.55, $1.85.

Chaussures pour Enfants

Les chaussures pour enfants se vendront .25, .35, .50, .60, .65, .75, .85, $1.00, $1.15, $1.35.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Helena Mellor Fleming, fera application au Parlement du Canada, à la prochaine session après la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari Herbert Victor Fleming de la Cité de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, E. U., comptable autrefois de la Cité de Winnipeg, Man., pour adultère, abandon et bigamie, et pour la garde de l'enfant fruit du mariage, et une ordonnance pour son support et son entretien.

Daté le 21 d'avril, A.D. 1909.

WILLOUGHBY, PICKETT & CRAIG,
Moose Jaw, Sask., solliciteurs pour la pétitionnaire Helena Mellor Fleming.